

Conseil de quartier Centre

Compte-rendu de la réunion du 19 avril 2010

Charte des conseils de quartier

Marie Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives et de la vie associative, ouvre la séance et rappelle que l'on arrive à la fin du processus d'élaboration de la charte.

Au cours de la dernière réunion plénière des conseils de quartier, il avait été souhaité, par la majorité de l'assemblée, que l'animation du conseil de quartier soit assurée par un binôme composé d'un(e) élu(e) municipal(e) et d'un(e) habitant(e) non élu(e).

Il est proposé que ce coordinateur ou cette coordinatrice habitant le quartier soit coopté par le conseil de quartier. Marie-Thérèse Dugué précise que chaque conseil de quartier agira comme bon lui semble quant à la nomination du coordinateur (trice) (élection, désignation...).

Le principe doit évidemment rester celui de la souplesse de fonctionnement. Un habitant pourra intégrer le conseil de quartier en cours d'année.

La charte devant être validée par le conseil municipal le 23 avril 2010, une réunion doit être programmée à la suite pour nommer ce coordinateur ou cette coordinatrice.

Marie-Thérèse Dugué dit que certains conseils de quartier ont souhaité que soit rajoutée, comme dans l'ancienne charte, « participation de tous les élus ». Le sujet avait déjà été débattu au cours d'une dernière réunion ; Mme Dugué rappelle que dans certains quartiers il y a une trop grande représentation d'élus. Elle propose que tous les membres présents donnent leur avis sur cette question particulière.

Un membre du conseil de quartier souhaite que soit ajouté, dans le préambule de la charte, le mot « Information » ; Il estime qu'il y a un manque d'information concernant les grands projets du quartier et de l'ensemble de la ville.

Une habitante de la rue de Bagneaux se plaint de ne plus recevoir les informations municipales depuis un certain temps. Une réclamation sera de nouveau faite auprès de la société de distribution.

Il est rappelé que des documents (les nouvelles, l'agenda culturel, le guide pratique...) sont déposés dans les différentes structures municipales.

Recensement des thèmes à aborder lors des prochaines réunions :

La prochaine réunion aura lieu le mardi 25 mai à 20h30, le lieu reste à préciser.

Cheminement piétonnier :

D'autres conseils de quartier ont déjà travaillé sur ce thème ; il serait souhaitable de regrouper toutes les remarques sur un même plan.

Le dossier « cheminement » pourra être abordé au cours de la prochaine réunion. Pedro Nieto suggère de se donner rendez vous dans un endroit précis du centre-ville pour étudier les cheminements piétonniers. Le cheminement piétonnier était à l'ordre du jour de la réunion du 15 septembre, mais compte-tenu des conditions météorologiques, la visite avait été annulée.

Il souhaiterait qu'une personne du service municipal aménagement accompagne le groupe. La réunion se tiendra à la suite de la visite.

Informations diverses :

Le forum des associations aura lieu en même temps que le marché automnal, le samedi 11 septembre 2010, au parc des Dominicaines.

Jury des maisons fleuries

Le jury des maisons fleuries est composé d'élus municipaux et de membres volontaires des conseils de quartier.

Comme les années précédentes, courant juin, les membres des conseils de quartiers se déplacent pour évaluer les réalisations florales d'un autre quartier.

Les collégiens à vélo

Dominique Serin, conseiller municipal chargé des sports, explique que la Municipalité va travailler en relation avec le collège Max Jacob pour mener une opération « collégiens à vélo ».

Un rendez-vous sera fixé à certains points de la ville avec les collégiens venant à vélo ; le parcours qu'ils auront emprunté sera étudié et un parcours plus approprié pour arriver au collège leur sera proposé.

Les collégiens ne prennent pas toujours les pistes cyclables et ils passent quelquefois par des points dangereux.

Questions diverses :

La traversée du centre-ville par les poids lourds est de nouveau évoquée.

Il y a de plus en plus souvent un engorgement au niveau du croisement des rues du Onze Octobre et Charles Beauhaire : une voie nouvelle va-t-elle être créée ?

Pourquoi l'Impasse du Cèdre a-t-elle été refaite entièrement ?

Il manque des panneaux explicatifs concernant les travaux.

Il faudrait informer davantage les membres des conseils de quartier au sujet des travaux entrepris dans la ville.

Présentation de l'association At Home Crochus

La trésorière et une bénévole présentent cette nouvelle association.

At Home Crochus, toute jeune association sur l'agglomération orléanaise, met en relation les personnes âgées et les jeunes (de 18 à 30 ans) désireux de tenter l'expérience du partage intergénérationnel de logement ou de jardin. Le but, basé sur l'échange de bons procédés, est de lutter contre la solitude des seniors et de répondre aux difficultés d'accès au logement ou au jardin des jeunes.

At Home Crochus a mis en place 2 formules de cohabitation intergénérationnelle :

- Le logement contre présence (le jeune est logé gracieusement chez le senior contre une présence régulière et rassurante dans un esprit d'entraide) ;

- Le logement contre petite indemnité (la présence du jeune n'est pas imposée, mais il paie une contrepartie financière permettant au senior d'assurer un complément de revenu).

Par ailleurs, At Home Crochus propose un concept innovant autour du partage de jardin privé. Il s'adresse, d'une part aux propriétaires de potager ne pouvant l'entretenir, et d'autre part aux personnes qui recherchent un terrain à cultiver. Le propriétaire met ainsi son terrain à disposition du jardinier accueilli, puis ils se partagent les récoltes tout en nouant des liens conviviaux.

Le rôle de l'association se décline en trois axes :

- La sélection et la mise en relation des personnes ayant des « at home crochus »
- L'établissement d'une charte de bonne conduite et d'une convention d'occupation temporaire afin d'encadrer au mieux le partage de logement et de jardin ;
- Et la médiation tout au long du contrat afin de maintenir des relations harmonieuses.

At Home Crochus est adhérent du réseau COSI. Conduit par le Parisolidaire, c'est le premier réseau de cohabitation intergénérationnelle structuré et reconnu en France (www.reseau-cosi.com).

L'association At Home Crochus étant en phase de démarrage, aucun bilan ne peut être donné quant aux demandes des seniors et des jeunes.